

Co-construire une nouvelle politique vieillesse



Répondre au mieux aux besoins actuels et futurs des seniors, ainsi qu'aux défis liés au vieillissement démographique grâce à une démarche participative : tel est l'objectif du projet vaudois « Vieillir 2030 ».

© Robert Kneschke / Adobe Stock

Par **Caroline Knupfer**, adjointe politique sociale et formation, Direction générale de la cohésion sociale, et **Benoît Tabin**, chef de projet Vieillir2030, État de Vaud, Lausanne

« Les seniors sont les experts de premier plan pour formuler les grandes orientations de la politique publique des vieillissements et des vieillesse puisqu'ils savent ce que veut dire avancer en âge et ce dont ils ont besoin. » Cette conviction a été à la base du lancement, en 2020, d'une large démarche participative pour élaborer une nouvelle politique des vieillesse et des vieillissements à l'échelle vaudoise.

Par le passé, des efforts considérables pour développer des prestations de qualité destinées aux seniors, tant dans le domaine de la santé que du social, ont déjà été déployés. Le Canton de Vaud est même considéré comme précurseur sur plusieurs plans, sur celui de la politique du maintien à domicile notamment. En 2012 par exemple, il avait élaboré un programme « Vieillissement et santé », dont plusieurs pans ont été mis en œuvre. En parallèle, il a soutenu le développement des démarches communautaires au niveau local, entre autres à travers l'investissement et le soutien offert aux quartiers solidaires.

Si ces développements des prestations pour personnes âgées ont souvent été rapides, ils ont parfois eu lieu de manière sectorielle. Les collaborations, coordinations et démarches interprofessionnelles et interinstitutionnelles se sont mises en place plutôt par contingences particulières et partielles que dans le cadre d'une politique publique transversale, ancrée conjointement dans les domaines social et de santé. Ainsi, à titre d'exemple, la prévention de ce qui est communément appelé par les spécialistes de la santé « déclin fonctionnel »^[1] est encore trop souvent traitée comme une affaire purement sanitaire, alors que les causes de ce phénomène résident souvent au niveau de problématiques sociales rencontrées par l'individu. La liste des exemples pourrait être prolongée puisque les déterminants de la santé relèvent en grande partie de facteurs sociaux, et certains problèmes sociaux relèvent de

problématiques de santé.

Pour le domaine de la vieillesse, une vision stratégique santé-sociale commune vise justement à penser et concevoir les futures réponses aux défis démographiques et ses corollaires en termes d'habitat, de prestations sociales et de soins pour seniors. Il s'agit aussi de prendre en compte les relations intergénérationnelles, de même que la participation, l'autonomie et l'autodétermination des seniors.

L'époque actuelle est propice à un tel projet. Des organisations internationales telles que l'Organisation mondiale de la Santé, la Convention relative aux droits des personnes handicapées et l'Organisation des Nations unies ont sensibilisé les collectivités publiques, durant les dernières décennies, à l'importance de co-construire leurs politiques avec les usagères et usagers et de tourner complètement la page d'une administration paternaliste, convaincue de connaître parfaitement bien le groupe cible de sa politique. C'est à ce défi de co-construction que le Canton de Vaud s'est attelé en lançant la nouvelle politique des vieillesse et des vieillissements « Vieillir2030 ».

Les différentes étapes du projet

En 2020, une première phase a été consacrée au déploiement interne du projet. Il s'agissait de réunir les actrices et acteurs impliqués dans les différentes Directions de la santé et du social et du CHUV autour d'un objectif commun. La vision, la mission de l'État ainsi que les principes directeurs dans lesquels s'inscrira la future politique ont alors été définis. Durant cette étape, les organes de projets (Comité de pilotage, groupe d'accompagnement et groupe de projet) ont été constitués et deux documents de référence, à savoir un inventaire des prestations financées par le DSAS dans le domaine de la politique des vieillesse et du vieillissement et un portrait des seniors du canton de Vaud ^[2], ont été élaborés. En parallèle, un mandat a été donné à la Haute école de travail social de Fribourg pour mener une enquête qualitative sur le vécu des seniors de la première crise du Covid et recueillir leurs visions du bien vieillir ^[3].

Un deuxième stade clé du projet a consisté en huit ateliers réalisés durant l'été 2021. Plus de 100 participant·e·s actifs dans le domaine de la vieillesse ou concernés personnellement par cette thématique y ont participé. Ils et elles ont été invité·e·s à poser un diagnostic sur la situation actuelle ainsi qu'à esquisser les orientations futures à privilégier. Sur la base des résultats de ces échanges, le groupe de projet a proposé au Comité de pilotage, constitué de délégué·e·s des organismes des seniors, des associations des communes et des représentant·e·s de l'Etat, six axes stratégiques :

- Renforcer l'accessibilité aux prestations socio-sanitaires pour les seniors et leurs proches
- Accompagner les transitions dans les parcours de vie
- Valoriser la participation et les liens sociaux
- Favoriser l'autonomie et la dignité dans le vieillissement
- Proposer des environnements de vie diversifiés soutenant un vieillissement en santé
- Gouvernance, qualité, économicité et sécurité des prestations.

Ces axes stratégiques ont ensuite été déclinés en lignes directrices qui indiquent les orientations que le Canton de Vaud souhaite donner à cette politique. Pour exemplifier ces orientations, quatre projets pilotes ont été lancés au sujet de trois thématiques : l'hôpital adapté aux seniors, l'accompagnement des bénéficiaires du revenu d'insertion et de la rente-pont à la retraite, et le renforcement des soins infirmiers dans l'EMS ainsi que dans les cabinets de médecins généralistes.

L'ensemble de ces travaux a été présenté lors d'une table ronde ^[4] ayant réuni, en novembre 2021, plus de 200 personnes. Stimulé·e·s par trois interventions en plénum, dont une présentation passionnante de la politique des vieillesse au Danemark et une réflexion philosophico-psychologique sur la mort, les participant·e·s ont discuté et

amendé les lignes stratégiques et proposé des mesures les concrétisant.

Ce riche matériel est actuellement analysé par l'équipe de projet en vue de l'élaboration d'un plan de mesures. Ce dernier sera ensuite proposé aux différents organes de projets. Le but est de finaliser la nouvelle stratégie politique d'ici à la fin de 2022.

A la recherche d'idées novatrices

Dans le cadre de ce plan, il s'agira tout d'abord de valoriser les prestations, outils et réflexions développées durant les dernières années par les services de l'État et les partenaires dans le domaine des politiques des vieillesse. Certaines mesures existantes seront consolidées et ajustées, notamment en renforçant les coordinations, les collaborations interprofessionnelles et interinstitutionnelles, de même qu'avec les usagères et usagers. Une autre part de la future stratégie prévoit de mettre en place des projets novateurs pour faire face aux défis qui s'annoncent dans ce domaine. Ainsi, le Canton a lancé un appel à projets en mars 2022 ^[5].

Le but de cette démarche participative est d'expérimenter des idées novatrices, d'étudier la faisabilité d'un nouvel outil, la réorientation d'une pratique ou encore de co-produire une nouvelle prestation. Les projets déposés doivent s'inscrire dans les objectifs de Vieillir2030, apporter une plus-value par rapport à l'existant, avoir le potentiel d'être reproduits à une échelle cantonale et d'être pérennisés. Les propositions déposées doivent s'inscrire dans un des axes stratégiques de la stratégie et se référer à une ou plusieurs de ses lignes directrices.

L'implication des seniors

Vieillir 2030 vise à développer une démarche de co-construction en impliquant des seniors et les organisations les représentant dans les différents organes de projets. Or, le public des seniors n'est pas homogène et les différences en termes de ressources économiques, sociales et culturelles entre les personnes le composant sont probablement plus importantes qu'au sein de n'importe quel autre groupe social.

Au vu de cette diversité, tenir compte des besoins de ce groupe à sa juste valeur se présente comme un grand défi. Afin de donner une voix aussi aux individus dont les avis remontent plus difficilement au niveau des décideur·se·s, le DSAS a donné un mandat à la Haute école de la santé La Source et à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne. Ces deux institutions ont réalisé des focus groups avec 36 seniors : des discussions de groupes ont ainsi été menées au sein d'un EMS, dans un quartier solidaire, avec des proches aidant·e·s, avec des retraité·e·s du Conseil des seniors d'Yverdon ainsi qu'avec un groupe des migrant·e·s issus des Balkans. Ces personnes ont été invitées à s'exprimer sur les différents axes de la stratégie Vieillir2030, à expliquer ce que veut dire pour elles « bien vieillir », ce qui peut leur poser des difficultés et ce qui compte dans leur vie ^[6].

Au-delà de la phase projet, le Canton de Vaud souhaite continuer à co-construire la future politique et son déploiement avec les seniors. Une réflexion vient de débiter pour décider quels seront les organes adéquats pour réussir cette co-construction et de quelles ressources ils doivent être dotés par la suite. Bien qu'elle demande beaucoup de flexibilité et de créativité de la part de l'ensemble des participant·e·s, les porteur·se·s de ce projet sont convaincus que cette démarche participative est juste et nécessaire.

Appel à projets : à la recherche d'idées novatrices

L'appel à projets fonctionnera en deux temps : les organisations intéressées ^[7] peuvent déposer une esquisse jusqu'au 15 mai 2022. Il s'agira de la description relativement brève de l'intention du projet et de son budget

prévisionnel. Ces propositions seront analysées par un jury d'expert-e-s. Le comité de pilotage décidera alors d'inviter certain-e-s requérant-e-s à soumettre une ébauche plus détaillée. A la suite de cette première phase, le COPIL peut aussi donner des orientations, demander des collaborations et se prononcer sur le budget prévisionnel.

Une ligne téléphonique est à disposition des organisations souhaitant un échange direct sur l'appel à projets. Tous les documents destinés aux candidat-e-s intéressé-e-s se trouvent en ligne ^[8].

^[1] Le « délin fonctionnel » décrit la perte de l'autonomie et, partant, de certaines facultés motrices, psychiques et sociales.

^[2] [Vieillir 2030. Portrait de seniors dans le canton de Vaud](#)

^[3] Enquête qualitative « Seniors & Covid-19 » dans le Canton de Vaud, rapport final et « Les 65 ans et plus au cœur de la crise COVID-19 » – Rapport scientifique relatif au questionnaire en ligne pour le Canton Vaud (Module 1)

^[4] [Vieillir 2030 : table ronde](#)

^[5] [Appel à projets vieillir 2030](#)

^[6] [Rapport de synthèse Mandat « Vieillir 2030 »](#)

^[7] Sont éligibles pour déposer un projet les associations, fondations, institutions subventionnées, communes, coopératives, institutions académiques (notamment dans le cadre de collaborations de recherches-actions ou d'études de faisabilité) et organismes privés actifs sur le territoire vaudois dans le domaine des vieillesse et des vieillissements ou dans un autre domaine ayant un impact sur les relations intergénérationnelles. Les collaborations entre entités sont saluées, notamment entre partenaires de terrain et acteurs institutionnels, de formation ou académiques.

^[8] [Appel à projets Vieillir 2030](#)